

COMMUNE
DE
CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN
DORDOGNE
24250

Envoyé en préfecture le 28/10/2022
Reçu en préfecture le 02/11/2022
Affiché le 3.11.2022
ID : 024-212400915-20221027-2022_32-DE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Téléphone 05 53 31 41 31
Télécopie 05 53 31 41 32
E-mail : mairie.cenac@wanadoo.fr

N° 32/2022

Nombre de conseillers

en exercice : 14 L'an deux mil vingt deux

présents : 13 Le 27 octobre

votants : 14

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire
Date de la convocation du conseil : 21 octobre
Secrétaire de séance : Stéphane ALVES DE MATOS
PRESENTS: M Mmes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Éric CHERON, Martine CONSTANT, Stéphane ALVES DE MATOS, Jean-Luc BRUGUES, Anaïs SARDAN, Françoise JOUVE, Philippe BOISSON, Frédéric VARGUES, Maxime DE FREITAS, Sylvie JUIF, Serge AZAM, Daniel MAURIE.
EXCUSEE: Claudia STAUBMANN a donné procuration à Éric CHERON

OBJET
TARIFS CAMPING
A COMPTER DU 01.01.2023

Madame La Maire rappelle au conseil municipal les tarifs appliqués au cours des saisons 2021 et 2022 et lui demande de bien vouloir fixer les nouveaux tarifs pour l'année prochaine

Après en avoir délibéré (13 voix pour et une abstention) le conseil municipal décide d'appliquer les tarifs suivants TTC à compter du 01 janvier 2023:

Emplacement pour tente.....6,00 €
Emplacement caravane/camping-car..8,00 €
Adulte.....5,00 €
Enfant de 13 à 17 ans.....2,00 €
Enfant -de 13 ansGratuit
Electricité.....3,50 €
Jeton de la borne.....3,00 €

Auxquels s'ajoutera la taxe de séjour (fixée par la Communauté de Communes Domme-Villefranche du Pd).
Ces prix s'entendent par emplacement et par jour.

Garage mort.....6,00 €
Badge perdu18,00 €

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire

A CENAC ET SAINT JULIEN Le 28 octobre 2022

Reçu en Sous-Préfecture
Le 02.11.2022
Publié et certifié le 3.11.2022



Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire